

Gouvernement du Québec

## Décret 1596-2024, 6 novembre 2024

CONCERNANT la nomination de madame Véronique Lemire comme juge de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE madame Véronique Lemire, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 7 novembre 2024;

QUE le lieu de résidence de madame Véronique Lemire soit fixé dans la Ville de Trois-Rivières ou dans le voisinage immédiat.

*La greffière du Conseil exécutif,*  
DOMINIQUE SAVOIE

84433

